Technicien en électronique (tests, essais, dépannages)

Performance industrielle, Prévention Santé Sécurité Env.

17/11/2026

Contenu de la formation

Cette formation permet d'acquérir les compétences pour préparer et réaliser des essais sur des circuits et systèmes électroniques. Les apprenants sont formés à installer, paramétrer et utiliser les instruments de mesure, à interpréter les résultats et à documenter les tests.
La formation inclut également la compréhension des schémas électroniques, la lecture de plans techniques, les normes de sécurité et de qualité ainsi que la communication des résultats aux équipes concernées.

Débouchés

Après cette formation, le technicien peut accéder à différents métiers liés aux tests et à la qualité dans le domaine électronique :

-

Technicien en tests et essais électroniques pour contrôler et valider des équipements.

- Technicien qualité pour assurer la conformité et la fiabilité des produits.
-

Assistant ingénieur électronique pour accompagner le développement et les essais.

Prérequis de la formation

Avoir une expérience industrielle est un plus.
Pour les individuel, contrat d'alternance et demandeur d'emploi, avoir satisfait à un entretien de pré-sélection.

D'autres situations sont envisageables et tous les dossiers seront examinés.

Les objectifs

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

Repérer les paramètres techniques d'une carte électronique ou d'un système électronique

Raccorder et régler les appareils de tests et d'essais en électronique au regard des mesures attendues

Réaliser des tests et essais en électronique

Diagnostiquer la cause d'une dérive ou d'un dysfonctionnement d'une carte ou d'un système électronique

Réparer une carte ou un système électronique

CODE RNCP
40405

CENTRES DE FORMATION
Désertines

DURÉE DE LA FORMATION
12 mois

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap.

NOS ATOUTS

Taux de réussite à l'examen	Première session d'examen en 2027
Taux d'insertion	Première session d'examen en 2027

• + de 50 ans d'expérience dans la formation aux métiers de l'industrie
• 15 stagiaires maximum sur les enseignements professionnels
• Un parc machine moderne : écrans interactifs, robots, simulateurs de soudure, impression 3D...
• + de 500 entreprises parentaires

Durée de la formation

450h constatées en moyenne (A définir suivant positionnement)

Contact

Centre de Montluçon :
62 rue Henri Barbusse 03630 Désertines
04 70 28 23 12
Conseiller : Nicolas MARGERY

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques :

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques :

Salles de formation équipées pour utilisation de supports pédagogiques classiques et numériques. Plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Modalité d'évaluation

Les connaissances et / ou les capacités professionnelles de l'apprenant(e) sont évaluées en cours de formation par différents moyens : mises en situations, études de cas, QCM…

En fin de formation, les compétences sont évaluées par un jury d'une mise en situation professionnelle, de l'analyse du dossier professionnel et d'un entretien final. La certification sera obtenue après validation de l'ensemble des compétences.

Modalités d'accès

• Entrée / sortie permanente. Prendre contact avec le centre pour l'inscription. Accès sous 1 mois variable selon les disponibilités et sous réserve du nombre de place.
• Délais d'accès de 12 mois maximum après confirmation via le bulletin d'inscription, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits et dans la limite des places disponibles.

Suite de parcours et passerelles possibles

Passerelles ou suites de parcours :

• BTS CRSA

• BTS Electrotechnique

• BTS MS-SP

• BTS ATI

Blocs de compétences

Impossibilités de valider un/ou des blocs de compétences

Equivalence

Bac Pro Mélec

Tarifs

En apprentissage :

- Formation gratuite et rémunérée pour l'apprenant dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- Formation financée pour tout ou partie par les OPCO pour les entreprises privées sur la base d’un coût branche.

Au titre de la formation continue : Voir les tarifs